

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE BOISEMENT

Interlocuteur : DREAL HAUTS-DE-FRANCE

Version du 17 novembre 2025

Propriétaire / Groupement foncier forestier LE BOIS DE FROHEN

Localisation : Villers-l'Hôpital (62)

GPS [50.215255, 2.211606](#)

Objectifs du projet

Le projet consiste à planter des essences diversifiées d'arbres sur des parcelles aujourd'hui en pré, sur la commune de Villers-l'Hôpital (62).

Les objectifs du projet sont de convertir en espace forestier diversifiée un pré à faible valeur agricole et écologique, et de compléter le Bois de Frohen adjacent en rajeunissant ses peuplements.



Photo aérienne datant de la période 1950-1965 montrant la parcelle anciennement plantée.

Phase travaux

Diagnostic et schéma : une analyse de stations ainsi qu'un diagnostic BioClimsol réalisés sur la parcelle ont permis de sélectionner des essences compatibles avec la station et avec les évolutions climatiques à moyen et long terme, et respectant la directive européenne n°1999/105/CE sur le matériel forestier. :

- > 4 Quercus (petrae, robur, cerris, rubra) en égale proportion de 15% chacun, soit 60% de chênes
- > Douglas (provenances Luzette et Californie) pour 20%
- > Tilleul pour 10%
- > Châtaignier pour 5%
- > Noyer noir pour 5%

Préparation du sol : décompactage simple, sur la ligne de plantation

Plantation : plants en mottes ou racines nues, plantés à la houe forestière, en début de saison (janvier dernier délai), avec dalle de paillage individuelle agrapée

Protection gibier : installation de manchons avec deux tuteurs



Sondages réalisés le 27 septembre 2025

Phase exploitation

Les haies existant en périmètre seront maintenues de manière à favoriser l'installation d'un micro-climat forestier (brise-vent, biodiversité végétale et animale).

Les lignes de plants seront rendues accessibles chaque année par un broyage étroit (bande de 1,5 m de large) sur une ligne sur deux.

Les plants pourront ainsi être dégagés "en cheminée" de la végétation concurrente.

La pression du chevreuil étant forte dans la région, il conviendra à la fois de surveiller la tenue des protections et de remplacer les éventuelles manchons endommagés ou couchés par les grands animaux.

L'entretien des haies veillera en particulier à conserver les vieux arbres et les arbres morts, en raison de leur intérêt écologique mis en évidence par la ZNIEFF de type 2 (cf. paragraphe sur le périmètre ZNIEFF).

PLUI et protections environnementales

Le POS dans sa version disponible concernant la commune de Villers l'Hôpital ne comporte pas de restrictions particulières pour un projet de boisement.

Une ZNIEFF de type I, numéro 310013297 (Fond de Croisette) concerne le projet.

Milieux : ce sont des pentes crayeuses sèches sur les flancs de la vallée de l'Authie, avec un "complexe de végétations calcicoles"

Figurent les facteurs d'évolution.

Activités agricoles

- *Intensification des cultures sur les plateaux adjacents : labours, fertilisation, traitements phytosanitaires peuvent perturber les milieux calcicoles. [INPN](#)*
- *Remembrement, suppression de haies ou bosquets : peuvent fragmenter les habitats naturels (lisières, pelouses). [INPN](#)*

Fermeture des milieux

- *L'enfrichement : l'abandon du pâturage ou du fauchage peut conduire à la fermeture des pelouses ouvertes calcicoles, avec développement de ronciers ou boisement spontané, ce qui réduit l'habitat des espèces thermophiles. [INPN](#)*
- *Perte d'ouverture : sans gestion, les pelouses calcicoles pâturées ou fauchées peuvent évoluer vers des milieux trop fermés pour certaines espèces spécialisées.*

Urbanisation / Infrastructure

- *Bien que la zone soit partiellement en milieu rural, la proximité avec des communes implique un risque d'aménagement ou d'urbanisation. [INPN](#)*
- *Routes, réseaux linéaires : infrastructure de transport ou de communication peut fragmenter la zone, perturber la faune, et donner des effets de bord. [INPN](#)*

Pression sur la flore

- *Le dérangement des communautés calcicoles rares : certaines espèces thermophiles peuvent être sensibles aux changements d'usage du sol, aux fauches trop drastiques ou à l'enfrichement. [INPN](#)*
- *Risque d'espèces envahissantes ou non locales : bien que non mentionné explicitement dans les "facteurs d'évolution" de la fiche, c'est un risque courant dans les milieux ouverts calcicoles.*

Nos analyses ont montré l'absence de calcaire (y compris calcaire actif) dans le sol, et donc l'absence de flore calcicole sur la parcelle. Les précautions à prendre dans la ZNIEFF ne concerne pas particulièrement cette parcelle.



En rouge la situation du projet et en vert la ZNIEFF de type 1

Une ZNIEFF de type II, numéro 220320032 (Vallée de l'Authie) concerne le projet.
Figurent les facteurs d'évolution.

Type de facteur	Détail / exemples
Urbanisation & infrastructures	Habitat humain, zones urbanisées (constructeurs, lotissements) (INPN) Routes (circulation, fragmentation) (INPN) Lignes de transport d'énergie (pylônes, câbles) (INPN)
Exploitation des ressources	Extraction de matériaux (carrières) (INPN) Dépôts ou décharges de matériaux (INPN)
Pollution	Rejets polluants dans l'eau (eutrophisation) (INPN) Rejets dans les sols (engrais, pesticides) (INPN) Nuisances sonores (trafic, activités) (INPN)
Hydrologie / morphologie des milieux humides	Assèchement, drainage des zones humides, comblement, poldérisation (INPN) Mise en eau artificielle (création de plans d'eau) (INPN) Modification des berges (digues, remblais, îlots artificiels) (INPN) Envasement, modification des courants (INPN)
Agriculture & gestion des sols	Travail du sol (labour, remembrement) (INPN) Suppression des haies, bosquets, débroussaillage (INPN) Pâturage, jachères, abandon des pratiques traditionnelles (INPN) Fertilisation intensive, usage de pesticides (INPN)
Pression sur la faune	Chasse (INPN) Pêche (sur la rivière Authie notamment) (INPN)
Érosion & sédimentation	Érosion des sols, atterrissements, envasement des milieux aquatiques (INPN)
Fermeture écologique	Fermeture des milieux par boisement non maîtrisé, "fermeture" des milieux ouverts (prairies, coteaux) (INPN)

Les caractéristiques de la zone incitent à maintenir les haies et les arbres morts présents dans les haies.

Une forestation diversifiée sera donc un facteur favorable permettant d'enrichir le milieu pour les espèces sensibles de la zone, sur des siècles, le temps de la forêt :

- diversification très importante de la flore et de la faune, et notamment avifaune
- amélioration du sol par la prospection racinaire, la création d'un horizon d'humus forestier, et l'absence de tassement par les animaux ou les engins agricoles



En rouge la situation du projet et en vert pâle la situation de la ZNIEFF de type 2

Patrimoine / Cadre de vie / Population / Agriculture

Il n'existe pas de patrimoine bâti remarquable aux alentours.

Les premières habitations de Villers l'hôpital se situent à 950 mètres de la parcelle, et les plantations, si toutefois elles étaient visibles, amélioreraient les perspectives paysagères.



Autres études et analyses

Cf. l'étude préalable à l'établissement du schéma de boisement en annexe joint à la demande.